

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1978)
Heft: 3-4

Rubrik: Informations des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations des sections

Genève

La section genevoise de la SPSAS travaille actuellement dans plusieurs directions:

1. Les expositions:

a)
décentralisation dans les communes (sous forme d'expositions de haut niveau, tous les 2 ou 3 ans).
Dans l'espoir de voir circuler un petit nombre de sculptures d'une commune à l'autre.

b)
exposition représentative au centre de la Ville, dans les lieux consacrés (actuellement Musée Rath).

c)
l'organisation d'expositions de petits groupes d'affinités.

2. Collaboration au sein du cartel des 6 sociétés

d'art de Genève (CARAR) afin de pousser les autorités à envisager le problème des créateurs dans toutes ses dimensions.

3. Membres-amis

La croissance d'un réseau plus important de membres-amis auxquels nous offrons des estampes à prix réduits.

4. Divers

Un axe de réflexion sur les problèmes tels que

- celui des biennales,
- celui de la réorganisation du système des expositions
- celui de l'information vers l'extérieur et au sein de la société
- celui de la participation
- celui des systèmes de sélection
- celui des actions qui touchent le public directement
- celui si pénible de faire admettre la fonction créatrice à nos autorités et de les inviter à cesser d'hypothéquer l'avenir en laissant se gaspiller les forces vives de la création par négligence ou par mauvaise habitude.

Pour résumer nous sommes actuellement à un important tournant, cherchant à garder l'expérience positive du passé, mais aussi à resituer la création dans le contexte du proche avenir.

Nous ne voulons rien brusquer mais notre ferme détermination est la garantie essentielle de notre réussite.

Antoine Meyer

Vaud

Notre section a mis récemment sur pied une nouvelle organisation comportant différentes commissions qui nous permettront certainement d'atteindre une plus grande efficacité à l'avenir.

Nous avons notamment formé des commissions concernant les expositions, le fichier de documentation, la presse et le journal «Art Suisse», les relations avec les autorités et les sections de la Suisse allemande.

Nous avons des séances ouvertes à tous nos membres à notre secrétariat, le premier lundi de mois étant consacré aux discussions relatives au travail de ces différentes commissions.

Animation artistique de Lavey-les-Bains

A la demande de M. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal et responsable pour l'Etat de Vaud de la réalisation de Lavey-les-Bains, la Section vaudoise des peintres, sculpteurs et architectes suisses a animé les quelque 80 chambres du nouvel Hôtel de Lavey dont l'ouverture aura lieu le 1er mai prochain.

Cette commande a permis à de nombreux artistes de la section d'accrocher une, deux, voire trois œuvres, telles que dessins, lithographies, monotypes, gouaches ou aquarelles, qui donneront un cachet original à chacune des chambres de l'hôtel.

En outre, M. Rolando-B. Schrämli, directeur de l'établissement thermal vaudois, offre la possibilité aux artistes d'exposer leurs œuvres pendant un mois et à tour de rôle dans les salons de l'hôtel.

Voilà une collaboration intéressante à plus d'un titre, tant pour les futurs clients de l'établissement que pour les artistes et l'Etat de Vaud, qui s'est montré très satisfait du résultat final.

Fichier de documentation artistique

La SPSAS Section vaudoise a publié les trois premières séries du Fichier de documentation artistique. Y figurent les œuvres monumentales réalisées dans le canton de Vaud à la demande d'organismes officiels ou privés, ainsi qu'un choix d'œuvres personnelles récentes d'artistes membres de la Société.

Chacune des trois séries, comprenant 33 fiches, peut être commandée au

Secrétariat SPSAS, Maison des artistes, Parc Mon Repos, 1005 Lausanne

au pris de Fr. 12.—, port et emballage compris.

Deux autres séries sont en cours de réalisation.

Informations

25^e anniversaire de la Fondation «Alte Kirche Boswil», maison d'artistes

La fondation «Alte Kirche Boswil» fut créée en 1953 et depuis lors les bâtiments historiques du petit village argovien de Boswil lui appartiennent. Ces bâtiments se composent de l'ancienne église, de la chapelle Odilo et de l'ancienne cure, qui a été transformée en maison d'artistes. Le conseiller fédéral Hans Hürlimann a écrit récemment au sujet de la maison d'artistes:

«Au cours des 25 dernières années, Boswil s'est érigé en exemple national!»

Aujourd'hui, un des principaux buts de la fondation privée, confessionnellement et politiquement neutre, est d'offrir à tous les artistes, jeunes et vieux, de façon provisoire ou permanente, un foyer et un atelier. L'institution s'efforce de réaliser ces objectifs sociaux et culturels avec le soutien de bienfaiteurs (association comprenant environ 2000 membres privés et 100 membres juridiques), mais surtout par un engagement actif des artistes eux-mêmes. C'est ainsi que, pour financer les travaux de construction (1955-1956), les artistes ont fait don à la Fondation de plus de 400 œuvres d'art et que des musiciens, comédiens, écrivains, mimes et danseurs ont renoncé depuis 1953 à tout honoraire dans plus de 300 représentations artistiques, ce qui permet à la Fondation, au cours des années passées, d'héberger provisoirement de nombreux peintres et sculpteurs. Les membres du conseil d'administration de la fondation et de la commission travaillent à titre bénévole.

Il y a quelques années, une des propriétés voisines laissée à l'abandon, qui faisait partie de l'ensemble du domaine, a pu être intégrée et se prête admirablement à l'installation d'ateliers de logements. Prochainement, l'aménagement des locaux sera réglé avec des représentants des artistes. L'autorisation de construire est à l'examen, les demandes de subventions seront examinées par les autorités fédérales et cantonales.

Mais la Fondation doit elle aussi fournir une somme importante. Aussi, toute une série d'actions, de manifestations culturelles et autres seront organisées tout au long de l'année du jubilé dans le but de collecter des fonds pour financer ce projet de construction urgent.